

◆
Les deux ans
de la Cinquième :
Le salaire de la peur

TRIBUNE Socialiste

Hebdomadaire du Parti Socialiste Unifié

LE 13 MAI NE RESTERA PAS IMPUNI

par *Gilles Martinet*

VOICI très exactement deux ans — 13 mai 1958, 13 mai 1960 — que l'armée est devenue un facteur décisif de la vie politique française.

C'est par crainte des réactions de l'armée que toute cette partie des classes dirigeantes qui est maintenant hostile à la poursuite de la guerre algérienne n'ose se prononcer ouvertement en faveur de la négociation.

Et c'est toujours pour être protégés des coups de l'armée que des « hommes de gauche » se rangent frileusement derrière le général de Gaulle.

Il serait, à coup sûr, erroné d'affirmer que l'armée est au pouvoir. On peut dire, en revanche, que la peur de l'armée est devenu la base fondamentale du nouveau pouvoir.

C'est pourquoi de Gaulle transige toujours avec le commandement militaire. Entre le chef de l'Etat et les généraux d'Algérie, il y a souvent des divergences, des oppositions et des heurts. Mais ni le premier, ni les seconds n'ont intérêt à en venir à la lutte ouverte. Ils s'affrontent par personnes interposées puis en viennent finalement au compromis.

En sera-t-il toujours ainsi? On ne peut naturellement l'affirmer car le général de Gaulle placé au centre de toutes les contradictions de la société française n'est pas absolument maître de son jeu et le crédit international qu'il n'a cessé d'obtenir à propos de l'affaire algérienne ne sera pas indéfiniment renouvelé. Mais même dans le cas où il serait conduit à modifier sa politique, et à envisager — cette fois sérieusement — de mettre fin à la guerre par un accord négocié, sa première pensée serait vraisemblablement d'offrir à l'armée les compensations susceptibles de l'apaiser ou de la venger.

C'EST pourquoi il nous faut aborder de front le problème du rôle de l'armée et des moyens de renverser la situation qui a été créée le 13 mai 1958. C'est un problème qui mérite d'être examiné avec beaucoup de sang-froid et sans se laisser gagner par cette peur qui paralyse tant de pseudo-défenseurs de la démocratie.

Le point qu'on doit d'abord mettre en lumière c'est la relative faiblesse et le manque d'unité de l'armée.

Depuis quatorze ans qu'il mène des guerres coloniales le commandement a sans doute réussi à mettre sur pied un certain nombre d'unités de choc dont la valeur militaire est incontestable. Mais dans l'ensemble la combativité de l'armée est extrêmement faible. L'affaire algérienne ne se prolonge que dans la mesure où l'armée française bénéficie d'un rapport de forces écrasant et chacun sait que les 4/5 des effectifs font de l'occupation et ne participent pas activement aux combats.

Ce n'est pas une question de manque de courage ou d'héroïsme. C'est une question politique. A la différence du corps expéditionnaire d'Indochine, cette armée-là n'est pas une armée de mercenaires. Les soldats du contingent obéissent aux ordres, ils n'ont pas et ne peuvent pas avoir d'enthousiasme pour ce genre de lutte. Les services psychologiques cherchent à les endoctriner, ils ne parviennent qu'à les neutraliser. La guerre coloniale démoralise, elle ne convainc pas.

Il n'y a d'ailleurs pas que les soldats du contingent qui hésitent et s'interrogent. Le corps des officiers de carrière n'est pas lui non plus unanime. L'idéologie des activistes — faite d'un peu d'intégrisme, de pas mal de fascisme et de beaucoup d'anticommunisme — n'a rien à voir avec une idéologie patriotique.

C'E sont là les éléments d'où nous devons partir: 1° pour préparer la riposte à toute nouvelle tentative de coup d'Etat; 2° pour rendre possible la conclusion de la paix en Algérie; 3° pour amorcer un renversement du rapport des forces militaires qui doit accompagner le renversement des forces politiques.

De bonnes âmes qui souhaitent que l'armée rentre bien sagement à Romorantin nous reprocherons de vouloir à notre tour participer à la politisation de l'armée. Mais qu'on le veuille ou non cette politisation est un fait. Il ne s'agit plus de nier ce fait mais de tenter de l'orienter. L'armée a mordu au fruit défendu; il faudra un jour que ses chefs en paient toutes les conséquences.



« Au centre de toutes les contradictions »

LARZAC :

un scandale et une honte

LARZAC, département Aveyron. Nous sommes ici dans les Causse, à environ mille mètres d'altitude. Le vent souffle avec rigueur. Le climat est dur. La végétation est à son image, rare et désolée. Le cadre naturel fournirait un excellent décor pour un film d'anticipation sur les voyages interplanétaires.

Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Larzac aujourd'hui, c'est d'abord le camp d'assignation à résidence surveillée. Trois mille hommes s'y trouvent. Leur caractéristique commune? « Suspect à la peau basanée ». Ce sont des Algériens. De quoi sont-ils suspects? De tout. D'abord ils sont Algériens. Au cours d'une rafle, d'une perquisition, peut-être ont-ils été trouvés porteurs d'un journal « mal-pensant ». Ou bien encore avaient-ils un petit air nationaliste. Dans le cadre des pouvoirs définis par le décret du 7 octobre 1959, ils ont été assignés à résidence.

Jamais jugés

Ils ne seront jamais jugés, car ils ne sont pas inculpés. Mais ils resteront détenus à Larzac des années entières jusqu'à la fin de la guerre sans doute. L'assignation à résidence a remplacé la lettre de cachet. « Car tel est notre bon plaisir » décrète l'autorité responsable.

Trois mille hommes sont ici à Larzac. Déjà, ils ont dû faire la grève de la faim pour faire respecter leurs droits élémentaires. Car ici l'assigné ne bénéficie même pas des garanties du régime pénitentiaire : la direction du camp a tous pouvoirs. Des promesses leurs furent faites : elles n'ont pas été tenues.

Aussi les assignés viennent-ils de rédiger un nouveau mémoire sur la situation intolérable qui leur est faite. Laissons-leur la parole :

« Le régime alimentaire laisse à désirer... Le nombre ridiculement réduit des lavabos, les fréquentes coupures d'eau, le surpeuplement des locaux mis à notre disposition qui locat à la fois de dortoirs, de réfectoires et de salle de séjour tout cela démontre la volonté des responsables de ne tenir aucun compte des règles élémentaires de l'hygiène... »

De l'aspirine

Le service médical est déficient : « l'administration limite à un jour par semaine et à un nombre dérisoire les consultations médicales de sorte que les autres malades attendent souvent plusieurs semaines leur tour d'être auscultés... Il est vrai que l'administration nous dispense généreusement des comprimés d'aspirine... Il n'existe

aucun service médical de dépistage et il nous est pratiquement impossible d'être hospitalisés dans les plus brefs délais ».

Aux revendications des assignés, l'administration répond par l'emploi de la force armée : aussi plusieurs plaintes pour blessures ont-elles été déposées au parquet de Millau (Aveyron).

La lecture n'est pas libre. Seuls les journaux qui reflètent « les idées des milliers bien pensants » peuvent circuler. Il ne leur est même pas permis de constituer une bibliothèque avec leurs propres deniers.

Les assignés ont été, à l'intérieur du camp, divisés en trois groupes, isolés les uns des autres par une triple haie de barbelés : les « irréductibles », les « mous » et les « récupérables » sont soumis chacun à des traitements différents...

Par ailleurs, plusieurs centaines d'internés ont, au cours de ces dernières semaines été transférés en Algérie, ceci dans des conditions bien particulières, en pleine période de jeûne. « Nombre d'entre eux résidaient en France depuis très longtemps et y avaient fait souche ». Aujourd'hui, ils sont à Saint Leu, dans leur village d'origine ou travaillent sous la direction des officiers S.A.S. Que les femmes et les enfants se débrouillent!

Les complices

Presque en même temps que nous recevions ce mémoire, un autre document nous parvenait du camp de Boghari situé dans la zone de Médéa.

Là encore les détenus sont en majorité des « suspects », c'est-à-dire des hommes contre qui aucune preuve n'a pu être retenue et pour une partie des combattants de l'A.L.N. faits prisonniers les armes à la main. Les signataires de ce document affirment « que les conditions de travail sont pénibles : huit heures sans aucune détente ; les moniteurs sous l'instigation du commandant du camp empêchent les prisonniers de relever la tête pendant la durée du travail et s'ils le font sont frappés ou mis « au grade-à-vous » jusqu'à évanouissement ; cela se passe avec la complicité du commandant du camp qui distribue lui-même des gifles et donne l'exemple. D'autre part les prisonniers sont forcés à exécuter des travaux dangereux ».

Là encore les conditions d'hygiène sont déplorables (absence de savon, de douches, d'eau). Lors des fouilles les objets personnels des détenus disparaissent...

Toute vie culturelle est impossible, comme à Larzac : « les livres envoyés

par la Croix Rouge internationale sont en train de moisir dans les archives. Les esprits des prisonniers sont soumis à une mort lente ».

Destruction des corps et des âmes. Intoxication des esprits. Tel est la règle des camps d'assignation, « séqueles de la vérole nazie ».

Louis HOUDEVILLE

Le prix de la vérité

Le 20 janvier dernier, le journal « d'informations » LA VOIX DU NORD publiait les conclusions d'une longue enquête sur l'affaire Audin. Pour ce singulier quotidien, les affirmations répétées du COMITE AUDIN et de nombreuses personnalités — dont celle de P. Teigen ancien secrétaire général de la résidence générale d'Algérie — constituaient un véritable abus de confiance. Que les faits maintes fois exposés n'aient jamais fait l'objet du moindre démenti sérieux, que les accusations les plus précises comme les plus graves — séquestration arbitraire, tortures ayant entraîné la mort, assassinat et complicité d'assassinat — visant plusieurs officiers de l'armée française n'aient jamais fait l'objet de la moindre plainte pour dénonciation calomnieuse, tout cela ne troublait pas le grand quotidien d'information.

Réagissant aussitôt, le COMITE AUDIN, mis en cause, décida lui, de poursuivre le journal en diffamation. Les 23 et 24 mai prochains, l'affaire doit venir devant le Tribunal correctionnel de Lille.

Mais le Parquet exige que, pour pouvoir plaider, le Comité dépose à titre de caution LA SOMME EXHORBITANTE DE 1.200.000 FRANCS ANCIENS!!! Une telle somme, exceptionnelle dans les annales judiciaires peut avoir pour résultat d'empêcher le COMITE AUDIN de poursuivre son action. Il ne faut pas que le baillon de l'argent permette aux assassins d'échapper au jugement des tribunaux et du peuple. Il faut que le criminel qui est encore revêtu de l'uniforme du lieutenant Charbonnier — promu récemment officier de la Légion d'Honneur — puisse poursuivre son œuvre.

Le COMITE AUDIN lance donc un appel à tous. Il faut que le montant de la caution soit déposée avant l'ouverture de l'audience. TOUS LES MILITANTS DU PARTI SOCIALISTE AUTONOME SE DOIVENT D'APPORTER LEUR CONTRIBUTION en adressant des sommes d'argent, si modiques soient-elles, à LUC MONTAGNIER 19, rue Auguste Lançon, Paris XIII^e. C. P. Paris 12.5557.22.

Il faut payer le prix de la vérité ! L. M.

L'AFFAIRE ALLEG

Nous avons reçu de Mme Gilberte Alleg la lettre ci-dessous :

« Mon mari vient d'être convoqué par le magistrat chargé d'instruire la plainte qu'il a déposée en Juillet 1957 contre ses tortionnaires. De nouveau on lui demande s'il est disposé à se soumettre à une biopsie.

« Or — on s'en souvient — à cette question qui lui avait été posée en Novembre 1959, mon mari a déjà répondu par l'affirmative, tout en faisant des réserves sur la valeur de cette méthode d'investigation et en demandant que cet examen soit pratiqué en présence d'un expert de son choix : à cet effet il a d'ailleurs communiqué au juge d'instruction le nom d'un Professeur de la Faculté de Médecine de Paris.

« Pourquoi donc faire traîner indéfiniment ce dossier ?

« Mon mari a été arrêté en juin 1957. Nous sommes en Mai 1960 — et il se trouve « en prévention » depuis bientôt trois ans, à la Prison Civile d'Alger.

« Serait-il possible que, depuis trois ans, la seule conclusion dans cette affaire qui a connu un retentissement mondial soit l'attribution de la Légion d'honneur au Lieutenant Charbonnier ?

« Vainement mon mari a demandé, par l'intermédiaire de son avocat M^r Matarasso, à être entendu par le magistrat de Rennes et à être confronté avec les tortionnaires de Maurice Audin, qui pour la plupart sont aussi les siens.

« Il serait temps que — comme le demandait dans une adresse solennelle, en Avril 1958, M. Malraux, Jean-Paul Sartre, François Mauriac et Roger Martin du Gard — « La lumière soit faite dans des conditions d'impartialité et de publicité absolues sur les faits rapportés par Henri Alleg ». Gilberte ALLEG. SALEM.

CONGRÈS NATIONAL POUR LA NÉGOCIATION EN ALGÉRIE

ANSI qu'on a pu le lire dans la dernière résolution du Comité Politique National du P.S.U., notre parti a confirmé les décisions antérieures de participation au Congrès National pour la Négociation en Algérie. Le Centre de Coordination (assemblée de Pleyel pour la négociation et la paix en Algérie) où le P.S.U. était représenté par Jean Rous et Poperen, a décidé que le Congrès National pour la Négociation en Algérie se tiendrait toute la journée du 12 juin, à la Mutualité. La veille, le samedi 11 juin à 21 h., en un lieu qui sera ultérieurement indiqué, se tiendra une réunion préparatoire, où les délégués pourront poser les problèmes d'activité dans leurs diverses régions. Le Congrès proprement dit portera le dimanche 12 juin, à partir de 9 heures, sur les propositions d'action sur la base commune, négociation avec ceux qui se battent sur les conditions du cessez-le-feu et les garanties de l'autodétermination.

Une commission d'organisation a été constituée où se trouvaient, outre les représentants du P.S.U., ceux du P.C., de la C.G.T., du S.N.E.S., de l'U.N.E.F., des divers comités de paix, du Comité Audin, du Mouvement de la Paix, des partisans de l'Action Civique Non-Violente, etc...

Selon la formule que la pratique paraît imposer, le Congrès se composera soit de personnalités représentatives, soit de représentants d'organisations sociales, syndicales, jeunes, féminines, familiales, politiques.

Dans ces conditions, il appartient aux sections et aux fédérations du P.S.U. de discuter du problème et de désigner des délégations composées de militants qui sont spécialement liés à l'action sur l'Algérie ou à l'action syndicale et sociale.

« Le Centre d'Etudes Socialistes », devant l'intérêt manifesté pour ses premières activités, communique son programme du second trimestre :

— Week-end de formation les 14 mai (14 h. 30) et 15 mai (9 h. 30 à 14 h. 30), à la salle du S.G.E.N., 62, rue d'Hauteville, Paris (10^e) : « La France contemporaine se transforme : comment ? », avec Y. Crapreau, R. Filiatre, S. Mallet, G. Mathieu.

— 3^e cycle : « Les expériences socialistes », conférences, 17, rue de Chaligny, à 20 h. 30^e : mardi 17 mai : l'Evolution soviétique (Y. Crapreau) ; mardi 31 mai : l'Expérience yougoslave (S. Mallet) ; mardi 7 juin : le Socialisme scandina ve au pouvoir (G.-M. Vincent) ; mardi 21 juin : l'Afrique noire après l'indépendance (Cl. Meillassoux) ; jeudi 30 juin : la Révolution à Cuba (Cl. Julien), avec la participation de militants yougoslaves, africains, cubains.

Participation aux frais : NF par séance. Siège social : 17, rue de Chaligny, Paris (12^e). Tél. DOR. 23-96.



On se souvient que Tribune Socialiste avait, dans le N° 5, consacré une place importante à l'affaire des « Harkis » du 13^e arrondissement, accusés de se livrer, au nom de ce qu'il est convenu d'appeler l'ordre, à des violences, voire à des tortures. Les preuves n'ont pu encore être établies mais les camarades P.S.U. du 13^e, depuis le début à la pointe du combat contre ces agissements scandaleux, restent vigilants et ne manqueront pas de dénoncer tout fait nouveau.

« HARKIS » :

13 mai 1958
13 mai 1960

LEUR "RÉPUB"

DEUX années se sont écoulées depuis le coup de force qui a mis fin non seulement à la IV^e République, mais, ce qui est plus grave, à la République tout court, telle que doivent l'entendre des démocrates, des socialistes, des républicains.

Le 13 mai 1958, des hommes auxquels le pays avait confié des armes pour assurer sa défense, sa sécurité, son intégrité, se sont servi de ces armes à des fins partisans pour exercer un chantage dont l'objet était de renverser le régime. Ils y ont été incités par ceux-là mêmes qui, sabotant systématiquement les institutions, étaient les premiers responsables de l'impuissance gouvernementale qu'ils dénonçaient, de l'instabilité qu'ils stigmatisaient.

Que le général De Gaulle, bénéficiaire de ce prononciamiento, ait cherché par la suite à prendre ses distances, que l'opinion publique, intoxiquée, ait traduit son soulagement par des votes massifs, peu importe : la V^e « République » est née d'un coup de force militaire et non d'une révolution, et elle portera aussi longtemps qu'elle durera, cette tare originelle.

Il ne suffit pas que De Gaulle ait prétendu un jour « incarner depuis vingt ans la légitimité » pour que lui-même en soit sérieusement convaincu : si cela lui paraissait

évident, il n'éprouverait pas le besoin de le proclamer. Aucun président de la République, avant lui, n'avait jugé utile de le faire...

Illégitime par sa naissance, la V^e « République » a-t-elle réussi, après deux ans d'existence, à faire oublier la démocratie ?

La France, depuis deux ans, a-t-elle obtenu, grâce au « despote éclairé », grâce à la monarchie sans trône ni couronne — mais non sans princes — la paix en Algérie, la stabilité politique, le renforcement de l'Etat, la séparation effective des pouvoirs, la prospérité économique, la liberté, tous ces biens qui lui avaient été promis ?

Et les gribouilles « de gauche » qui se sont donnés un « prince-président » pour éviter d'avoir à se battre contre un néo-franquisme venu — comme l'autre — d'Afrique du Nord, ont-ils, comme ils le disent encore (quoique plus timidement), écarté définitivement le spectre de la guerre civile, la menace de la dictature militaire ?

Telles sont les questions qui viennent à l'esprit en ce deuxième anniversaire d'un coup d'Etat que l'on a trop vite voulu nous faire prendre pour une journée des dupes.

Telles sont les questions auxquelles TRIBUNE SOCIA-LISTE voudrait esquisser ici quelques réponses.

La fausse stabilité du régime

AUTORITE, stabilité, efficacité : tels étaient les bienfaits que, selon les promoteurs et les défenseurs du système gaulliste, devait nous apporter le nouveau régime. Nous allions enfin, nous disait-on au cours de l'été 1958, mettre un terme aux innombrables et interminables crises ministérielles qui ridiculisaient notre pays, aux incertitudes et aux contradictions de notre politique, à la méthode de l'improvisation permanente.

Deux ans ont passé depuis que le chantage de l'armée et des ultras a imposé le nouveau régime. Celui-ci a déçu les espérances de tous ceux qui attendaient du général De Gaulle une fin rapide de la guerre d'Algérie. A-t-il au moins réussi dans le domaine des institutions ? Les résultats obtenus ont-ils été à la mesure des ambitions proclamées ? Pas davantage.

La stabilité gouvernementale acquise grâce aux institutions de 1958 n'est qu'une apparence vide de réalité.

Le gouvernement Debré est toujours en place. Mais le gouvernement est déjà profondément différent de ce qu'il était lorsqu'il a été constitué.

La preuve ...

En mai 1959, M. Berthoin a quitté le ministère de l'Intérieur, où il a été remplacé par M. Pierre Chatenet, cependant que M. Houdet cédait le ministère de l'Agriculture à M. Rochereau.

En juillet de la même année, M. Louis Joxe devenait secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, poste vacant depuis la mutation de M. Chatenet.

A la fin de l'année, au cours du débat sur la loi d'aide aux écoles confessionnelles, M. Bouloche se démettait de ses fonctions de ministre de l'Education nationale. Après plusieurs semaines de difficiles négociations, M. Louis Joxe acceptait de lui succéder.

C'était ensuite au tour de M. Antoine Pinay d'abandonner l'équipe Debré après une longue période de mauvaise humeur. Il était suivi par son fidèle Fléchet. Leurs fonctions passaient respectivement à M. Baumgartner et à M. Fontanet.

Enfin les événements d'Algérie, à la fin du mois de janvier 1960, devaient provoquer la crise la plus importante. MM. Soustelle et Cornut-Gentille sont évincés. Plusieurs ministres changent d'attribution : MM. Guillaumat, Lecourt, Frey, Bokanowski. Trois nouveaux sont intégrés : MM. Messmer, Terrenoire et Foyer.

Ainsi, en un an et demi, le gouvernement s'est trouvé modifié cinq fois. Les changements ont affecté les postes les plus importants : Intérieur, Défense nationale, Finances et Affaires économiques, Education nationale.

En vérité, si ces crises camouflées méritent d'être retenues parce qu'elles révèlent les difficultés du régime et ses tâtonnements, il faut bien reconnaître qu'elles n'ont pas en elles-mêmes une grande importance. L'article 20 de la Constitution stipule : « Le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation. » Qui donc oserait prétendre que cette disposition est appliquée ? Personne n'est dupe. La réalité du pouvoir a été transférée du gouvernement au président de la République. Celui-ci a d'ailleurs multiplié les comités spécialisés qui ont dessaisi le gouvernement de ses prérogatives traditionnelles. Le général De Gaulle fait si peu de cas de ses ministres, devenus de simples directeurs d'administration, qu'il ne prend même pas la peine de leur annoncer la date, encore moins le contenu, de ses discours télévisés. La méthode n'est assurément pas conforme à la lettre de la Constitution. Mais il est difficile de prétendre qu'elle ne soit pas conforme à l'esprit plébiscitaire de la consultation de septembre 1958.

Un marché de dupes

La présence du même homme aux leviers de commande a-t-elle au moins apporté cette continuité politique qui nous avait été promise ?

Prenons deux exemples.

Le titre XII de la Constitution organisait la « Communauté ». Les organismes prévus ont été mis en place avec solennité, comme si l'édifice devait durer éternellement. Or, dans quelques jours, le Parlement sera invité à modifier profondément la Constitution : le Mali en effet est devenu indépendant ; d'autres Etats africains suivront prochainement son exemple. Qu'on nous entende bien : cette évolution nous paraît heureuse et nous l'inscrivons volontiers à l'actif du régime. Mais qu'auraient dit le général De Gaulle et M. Michel Debré si ces transformations avaient été opérées par d'autres que par eux-mêmes ? Ils n'auraient pas trouvé de termes assez sévères pour dénoncer les criminelles faiblesses du pouvoir.

En ce qui concerne l'Algérie, dans la mesure où il est possible de dégager une politique claire des discours prononcés par le général De Gaulle, on peut dire que celui-ci a envisagé successivement : l'intégration — la « paix des braves » — l'autodétermination — la poursuite de la « pacification ». Encore faudrait-il ajouter l'hypothèse d'un partage de l'Algérie, récemment avancée par le Premier ministre, sans que le président de la République ait opposé le moindre démenti.

Ceux des Français qui ont cru, en renonçant au contrôle de l'exécutif par les institutions représentatives, en acceptant que l'armée joue un rôle politique de plus en plus grand, en tolérant les atteintes de plus en plus nombreuses à la liberté de la presse et aux libertés individuelles, obtenir en compensation la stabilité et la continuité politique, n'ont-ils pas aujourd'hui le sentiment d'avoir fait un marché de dupes ?

Mais il y a plus grave. Personne ne doute plus aujourd'hui, même pas le militant moyen de l'U.N.R., que le régime ne durera, dans l'hypothèse la plus favorable, qu'autant que le général De Gaulle occupera le pouvoir. Que se passera-t-il au moment de son éloignement ou de sa disparition ? Il ne nous restera que des institutions inapplicables et d'ailleurs déjà plusieurs fois violées par ceux qui les avaient

conçues et qui devaient en assurer un fonctionnement régulier. La France risquera d'être un « pays sans lois », par la faute de tous ceux qui portent la responsabilité d'avoir institué cet étrange système, où la légitimité se confond avec un homme. Ainsi loin de nous apporter la stabilité promise, le régime gaulliste n'aura abouti qu'à creuser un redoutable vide politique.

"L'armée es

PERSONNE n'a oublié — du moins faut-il l'espérer ! — quel fut le schéma du 13 mai 1958. La crise à Paris, l'émeute à Alger, l'armée faisant cause commune avec les ultras, l'ultimatum lancé à la métropole, les préparatifs en vue d'opérations militaires déclenchées à partir d'Alger, le « porte-avions » Corse conquis à l'esbrouffe... voilà pour le premier temps.

Puis vient la phase politique — c'est-à-dire gaulliste : balcon, forum, conférence de presse, « processus engagé », défilés à Colombey-les-deux-Eglises, débridement d'entrailles, Guy Mollet, Pinay...

Dès l'investiture accordée au général de Gaulle — et, plus encore, après le referendum constitutionnel — l'un des thèmes préférés de la propagande officielle fut, on le sait, l'action salvatrice du général et de ses supporters grâce auxquels non seulement la France a échappé à la guerre civile, mais encore l'armée et les ultras, frustrés de leur victoire, n'ont pas cueilli les fruits du 13 mai.

Que reste-t-il, avec deux ans de recul, de ces rodomontades ?

Qu'il s'agisse des ultras ou de l'armée, il faut faire le départ entre les apparences et la réalité. On ne nous en voudra pas de porter davantage d'intérêt à celle-ci qu'à celles-là.



LIQUE" A DEUX ANS

L'histoire d'un "renouveau"



Inauguration sur inauguration : La V^e c'est bien connu, n'a à son actif que de grandes « réalisations ». Barrages, ponts, (ici Tancarville) et bombes atomiques. Les ponts sont certainement utiles à la « plus grande gloire de la France » mais nous préférons, nous, que pendant ces deux ans le niveau de vie n'ait pas baissé...

DEPUIS deux ans, la propagande de la V^e République est axée sur le thème du « renouveau » : l'image que le nouveau régime veut donner de lui-même est celle d'une rupture radicale avec le passé. Sur les ruines du « système » détruit par le 13 Mai, la République gaulliste dresse pour les historiens complaisants sa propre statue.

Mais l'histoire réelle de notre pays contredit cette mythologie politique. La République de tous les Français succédant à la République des partis ? Les événements de 58, et notamment les élections de novembre, ont montré que la France gaulliste — pour ne rien dire du gaullisme des ultras d'Algérie ! — était pour l'essentiel la France de droite, celle des notables et des cléricaux traditionnels, celle aussi du réflexe bonapartiste dans certaines couches populaires des villes et des campagnes. D'ailleurs le pays l'a vite compris : après les élections, la dévaluation et les mesures financières Pinay-Rueff ont rapidement indiqué quelles étaient les couches sociales qui allaient payer le prix de la stabilisation monétaire : les salariés des villes et les paysans producteurs. Six mois plus tard, la loi d'aide à l'école privée faisait rétrograder l'histoire de France de près d'un siècle, sous couleur de « réconciliation nationale ». Rarement le désenchantement, au sens propre du terme, aura été aussi rapide. Par personne interposée, l'équipe gaulliste au pouvoir fait la politique intérieure de la droite française.

Le sauveur

En cela d'ailleurs, elle succède beaucoup plus qu'elle ne l'imagine elle-même — car le changement de personnes masque la continuité politique — à la IV^e République. Et ce n'est pas un simple hasard si des hommes comme Guy Mollet, Antoine Pinay et Félix Gaillard ont assuré en 1958 une transition entre les deux régimes ; ce n'est pas un simple hasard non plus si d'autres hommes, comme Chaban-Delmas, Jacquinet ou Paul Reynaud continuent sous la V^e République une « brillante » carrière commencée sous la IV^e, voire sous la III^e République : la bourgeoisie française a toujours su assurer la permanence de sa domination sociale à travers différentes formes politiques. Affrontée en 1958 à des problèmes coloniaux, et aussi, intérieurs dont la solution apparaissait difficile dans le cadre du parlementarisme traditionnel, elle s'est jetée dans les bras du sauveur.

Aggravation

Mais le sauveur a hérité de sa politique, et donc, sous bien des aspects, de celle de la IV^e République. Il sait parfois se prévaloir de ses traits positifs : De Gaulle prête à sourire quand il semble attribuer à la V^e République la renaissance économique et démographique de la France de l'après-guerre, qui est l'œuvre de toute une génération de travailleurs. Car son véritable héritage, ce n'est pas le progrès social ou économique du pays, c'est l'impuissance à régler les problèmes posés par le progrès même : la diminution du niveau de vie des salariés, la crise paysanne, l'énormité des dépenses militaires, la durée du service en Algérie, l'absurdité financière de la politique nucléaire, autant d'éléments qui aggravent la crise sociale léguée par la IV^e République, au lieu d'en apporter les solutions. Il n'est pas jusqu'à la politique algérienne du président de la République qui ne s'apparente, par ses hésitations, son machiavélisme et finalement son nationalisme profond, à celle des derniers gouvernements de la IV^e République, et notamment à celle de Guy Mollet.

De la IV^e République au régime gaulliste : ce n'est pas l'histoire d'un renouveau, mais l'histoire de l'aggravation d'une crise sociale et politique, celle du crépuscule d'une France impérialiste.

t rentrée dans le rang..."

Les ultras en prison. C'est bien connu : Alain de Sérigny, Lagailarde, Sapin-Lignières... et d'autres qui nous excuseront de ne pas les citer.

Voilà pour l'apparence.

En fait, ils n'y sont pas en raison du rôle qu'ils ont joué à Alger le 13 mai — et cependant c'eût été justice. Ils paient « l'erreur tactique » que fut le 24 janvier.

Coincidence

Mais surtout — tant pis si les ultras « victimes de l'arbitraire gaulliste » se vexent — il faut bien reconnaître que le mouvement « activiste » d'Alger, que le lobby des champions de l'« Algérie Française » n'est nullement décapité. On commence d'ailleurs à s'en rendre compte en suivant, au jour le jour, la préparation des élections cantonales algériennes. Force est de constater, aussi, que, jusqu'ici, le gouvernement de M. Debré n'a pas réussi — simple coïncidence sans doute — à relever des charges sérieuses contre ceux des ultras qui ont été mêlés à l'affaire du bazooka et seraient susceptibles, le cas échéant, d'en reparler.

Enfin, de Soustelle à Bidault et Duchet en passant par Pierre Laffont, on assiste au regroupement de ceux qui commencent à dire : « l'autodétermination, ce sera l'intégration », et il est symptomatique de constater que ces ultras « dialectiques » nous sont présentés comme des modérés, des médiateurs...

Et l'armée ?

Là encore, les apparences sont sauvées.

Le « pouvoir » a fait preuve de fermeté : quelques mutations spectaculaires ont ramené en métropole un certain nombre de colonels ou de généraux devenus trop voyants en Algérie. Ainsi, s'il faut à nouveau faire peser sur le gouvernement la menace d'un coup de force, les « comités d'accueil » seront mieux en place qu'au 13 mai : à Nevers, Metz, Versailles, Toulouse, il se trouve maintenant des « honorables correspondants » qui ne demandent qu'à agir. En Allemagne, le général Lecomte dispose de divisions blindées « presse-bouton » à quelques heures de Paris. A l'Ecole Militaire, le colonel Lachery « met en condition » les réservistes de l'état-major.

Mais, dira-t-on, pourquoi évoquer une telle éventualité ? L'armée est devenue gaulliste. Dans le vocabulaire imagé des popotes, le « vieux c... » est devenu « le grand c...harles ».

Et d'ailleurs on l'a bien vu le 24 janvier : l'armée n'a pas bougé.

C'est vrai. Elle n'a pas bougé — et surtout pour rétablir l'ordre !...

De même, elle a admis sans broncher la suppression de ces cinquantes bureaux où s'est élaborée, depuis quelques années sa doctrine... mais des circulaires ont aussitôt précisé qu'il ne s'agissait là que d'une simple question de mots : les 5^e bureaux sont dissous, l'action psychologique demeure, ses méthodes sont inchangées — et appliquées par les mêmes hommes.

En réalité, l'armée (il faut bien dire « l'armée », quoiqu'il ne s'agisse que des activistes de l'armée) a profité du 24 janvier pour faire durement sentir au général de Gaulle qu'il ne serait toléré que s'il s'alignait sur une ligne politique qui lui était dictée. Il s'agissait, bien sûr, de l'Algérie.

L'apparence de l'autorité

Le discours du 16 septembre, et le mot d'« autodétermination » avaient eu, dans les milieux politisés de l'armée les plus désastreuses résonances. Comme à la veille du 13 mai, le nom de Dien Bien Phu chargé de tous les complexes de l'armée, avait été à nouveau prononcé. Dien Bien Phu politique, cette fois, et non plus diplomatique.

Par sa passivité calculée, par ses contacts avec les émeutiers, la fraternisation devant les barricades, l'action tolérée des territoriaux, l'armée — dont les objectifs politiques sont cependant bien distincts de ceux des ultras — a fait aisément reculer le pouvoir.

Le discours prononcé par de Gaulle, le 29 janvier n'avait que l'apparence de l'autorité. C'était une capitulation devant la grève des bras croisés qui laissait pourrir les barricades. On y trouvait l'assurance que l'armée ferait les élections, la promesse qu'il n'y aurait pas de négociation, la certitude d'une longue, très longue présence du corps expéditionnaire aux pays des hautes soldes et de l'avancement rapide...

Les discours des popotes n'ont, au fond, rien ajouté à ce qui existait déjà, en germe, dans cette déclaration du 29 janvier.

Depuis... eh bien, depuis, les déclarations de Ferhat Abbas, dont Jean Rous s'est fait ici même l'écho, ont prouvé que de Gaulle continuait à filer doux, et à laisser passer toutes les chances de faire la paix, de peur de recevoir, d'Alger, un nouveau coup de semonce.

Faut-il conclure ?

Ce sera simplement pour dire que l'on doit, à Alger, dans les milieux du 5^e bureau dissous et de l'action psychologique bien portante, trouver assez puériles et comiques les préoccupations des Rastignac de l'UNR qui pressent le général de Gaulle de désigner son dauphin...

DEUX années ont passé. Les grandes espérances que firent miroiter les promoteurs et les zéloteurs du régime ont été déçues. Le bluff est devenu évident aux yeux des plus naïfs.

Ceux mêmes qui avaient « choisi De Gaulle » au nom du moindre mal, pour éviter la guerre civile ou écarter le « régime des colonels », savent bien, même s'ils ne l'avaient pas à haute voix, qu'ils n'ont obtenu d'autre résultat que de paralyser provisoirement les forces populaires, de renforcer les positions de l'armée et des ultras de ce côté de la Méditerranée, de faciliter pour eux l'accession à des postes-clés. Ils ont installé un « pouvoir fort », mais qui n'est fort que contre la gauche et qui, déjà, se retourne contre eux-mêmes. Ils ont permis la politique Pinay-Rueff-Baumgartner. Ils ont rendu possible le vote des lois antilairiques. Ils ont laissé supprimer tout contrôle démocratique de l'exécutif. Et ils n'ont obtenu en échange ni la paix en Algérie, ni la mise au pas des ultras et des colonels. Ils n'ont pas écarté la menace fasciste.

Tel est aujourd'hui le bilan de cette politique de dupes.

Mais personne aujourd'hui ne croit plus que le régime ait trouvé un véritable équilibre et puisse durer plus que l'homme par lequel et pour lequel il a été instauré.

Dès aujourd'hui la succession est ouverte.

C'est le devoir de tous ceux qui veulent écarter la menace fasciste et, par la rénovation démocratique, ouvrir la voie vers le socialisme, de se ressaisir, de s'organiser, de mobiliser une opinion, déjà déçue et inquiète.

C'est à cette tâche que le P.S.U. les appelle, dans ses rangs ou à ses côtés.

LA V^e N'A PAS DÉTRUIT L'ACTION OUVRIÈRE

DU côté des problèmes sociaux, la V^e République ne manquait pas de grands desseins. Il y avait à la fois dans les bagages des nouveaux princes des projets institutionnels et la volonté de créer un climat social nouveau, caractérisé là aussi par l'unité nationale, l'harmonie, et l'arbitrage.

Deux ans ont passé et en fait d'institutions nouvelles, on n'a pratiquement rien vu venir. Ce ne sont pourtant pas les annonces qui ont manqué. De Gaulle installé et le corporatisme extrême des hommes d'Alger écarté, les annonces de réforme se sont mises à fleurir; autour de l'intéressement à l'entreprise toute une littérature a surgi, y compris un certain nombre de décrets. Pratiquement il n'en est pas résulté grand-chose et les travailleurs ne sont toujours intéressés ni aux entreprises ni par l'intéressement. Un projet plus précis lancé à grand fracas, celui de Michélet, visait à ouvrir aux travailleurs les portes des conseils d'administration. Huit jours après sa publication, on n'en parlait plus.

Ne pas être dupes

Il semble bien que de façon générale les projets concernant le pré-tendu intéressement aient été découragés par l'attitude des syndicats manifestant fortement leur volonté de ne pas être dupes. La réponse: « associés? pourquoi pas? mais alors que l'on nous ouvre les livres de comptes, que l'on nous intéresse à la répartition des bénéfices bruts » a amené les promoteurs du projet à ne pas trop insister. Les syndicats ont ainsi démontré que ni le patronat ni le gouvernement n'étaient décidés à aller plus loin que les apparences.

La véritable politique du gouvernement en matière de participation ouvrière à la gestion est apparue diamétralement opposée à ce que l'on essayait de faire croire. Par exemple, en matière de S.S., tous les efforts gouvernementaux ont visé à détruire ce qu'il y avait déjà d'acquis comme présence ouvrière au niveau de la gestion. Si là non plus les choses n'ont pas encore été très loin, c'est exclusivement dû à une résistance à laquelle les officiels ne s'attendaient pas.

Climat social

Cela nous amène à parler du climat social créé par la V^e République. Le régime arbitral suppose que tous les arbitrés soient censés avoir des représentants au pouvoir. C'est pourquoi dès le 1er juin 1958 l'on parlait de leaders syndicalistes pour occuper des postes ministériels. La CFTC et FO furent sollicitées, un ou deux personnages de FO, notamment Lafond, étaient prêts à accepter, leur



General-Motors de Gennevilliers : Lock-out, mais espoir quand même.

isolement les empêcha d'aller plus loin. Les syndicats marquèrent leur volonté de rester une force de protestation. Après le 1er janvier 1959, les choses ne firent que s'aggraver. Auparavant, dans une célèbre réponse à l'UNEF priée de se mêler de ce qui la regardait, c'est-à-dire de ses chères études, le général de Gaulle avait indiqué ce qu'il attendait des syndicats; des avis, si par hasard, il en sollicitait et surtout pas des conseils. Les décrets économiques de janvier notamment ceux concernant la S.S. furent pris sans aucune consultation réelle des intéressés y compris de ceux qui étaient légalement compétents. Le climat social se détériora jusqu'en juin.

A ce moment-là, par une brutale réquisition des cheminots, Debré réussit à empêcher le mouvement revendicatif de prendre toute son ampleur. Mais le gouvernement se coupa définitivement des centrales syndicales.

Des exemples

Les revendications pour les salaires continuèrent, les résultats furent arrachés ici ou là, mais sur l'ensemble des deux ans, l'augmentation du coût de la vie ne fut compensée à peu près nulle part, aussi à l'heure actuelle on voit renaître une agitation sourde. Sachant que tout mouvement d'importance risque d'être brisé, sachant aussi que toute solution politique d'ensemble est provisoirement exclue, les syndicats limitent leurs mouvements. On a vu se multiplier les revendications appuyées par des séries de grèves tournantes, véritables batailles de harcèlement. Nous avons parlé la semaine dernière de la manière dont le patronat organisait sa riposte. L'ultimatum lancé aux syndicats de St-Nazaire à partir d'une menace sur le lancement du France qui, en fait, n'a jamais existé, est un nouvel exemple des mé-

thodes employées, patronat et gouvernement veulent frapper un certain nombre de coups d'arrêt.

Mais de leur côté, les ouvriers commencent à s'apercevoir que cette tactique dispersée doit se doubler par des actions, notamment des actions d'information, menées à un certain niveau d'ensemble. Ainsi, le Comité Central d'établissement de Sud-Aviation groupant les délégués de huit usines où la lutte est menée de diverses manières ont tenu en commun une conférence de presse. Ainsi en Loire-Atlantique les trois centrales syndicales alliées à la fédération des exploitants agricoles ont sorti en commun tracts et affiches expliquant leurs positions à l'occasion du lancement du France. Ces deux exemples sont bons, ils doivent être multipliés.

Pierre BELLEVILLE

SUD-AVIATION : unité entre huit usines

Sud-Aviation, 10 mai : Plus de 15.000 travailleurs débrayent.

L'action prévue depuis le Comité Central d'Entreprise a eut lieu simultanément à Paris, la Courneuve et Courbevoie, à Toulouse, à Saint-Nazaire, à Cannes, à Marignane.

D'autres actions suivront pour appuyer ces revendications visant à relever les salaires qui se trouvent nettement au-dessous de ceux d'autres entreprises d'aviation. (Lors de la conférence de presse organisée par le Comité Central d'Entreprise il a été révélé que les ouvriers de certaines entreprises sous-traitantes, chargées d'exécuter des commandes urgentes étaient mieux payées que ceux de Sud-Aviation).

Il faut revenir sur cette conférence

de presse. La direction de l'entreprise avait fait savoir qu'elle estimait irrégulier la tenue d'une réunion sous le patronage du Comité Central d'Entreprise car son représentant qui préside la C.C.E. est seul qualifié pour en assurer les solutions publiques.

Les travailleurs et les quatre sections syndicales (C.G.T., C.F.T.G., F.O. et C.C.E) semblent estimer au contraire que le C.C.E. ce sont leurs délégués et que ceux-ci ont pleins pouvoirs pour parler au nom du C.C.E.

Dans la mesure où les Comités d'Entreprises, à l'échelon des trusts, quand trusts il y a, se présenteront avec force, l'opinion ouvrier représentant nullement l'entreprise, posent ses problèmes devant l'opinion, et pas seulement ceux des salaires, un progrès de ces organismes pourra être enregistré.

Il faut notre d'ailleurs que la presse n'est pas habituée à considérer que les travailleurs, leurs syndicats ou leurs organismes puissent avoir quelque chose à dire.

Quand Sud-Aviation signe un accord avec DOUGLAS, France-soir se fend d'un titre à la une, sur toute la largeur. Et vive la technique française.

Quand les techniciens constructeurs, de CARAVELLE parlent à leur tour, vous cherchez en vain trace de leurs noms dans le même journal.

OUVRIERS ET PAYSANS DE L.-A. S'AFFIRMENT SOLIDAIRES

Voici un extrait du texte du tract édité en Loire-Atlantique:

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE vient dans notre département le 11 mai pour le lancement du paquebot « FRANCE ».

• Il ne manquera pas de parler de « grandeur », de « renouveau » du « prestige national ».

• Mais les familles populaires « vivent de bonne soupe et non de beau langage. »

« LES ORGANISATIONS OUVRIERES ET PAYSANNES PROCLAMENT QUE LA GRANDEUR ET LE RENOUVEAU EXIGENT :

— une rémunération juste et équitable du travail de tous ceux qui produisent les richesses du pays;

— l'aménagement de la Loire-Atlantique répondant aux besoins de la population rurale;

— l'expansion agricole et industrielle du département pour résorber le chômage actuel et menaçant;

— une véritable politique du logement rural et urbain;

— une réforme des circuits de distribution notamment par un allègement de la fiscalité et une réduction des marges bénéficiaires des gros intermédiaires;

— l'accession effective des couches populaires à tous les degrés de l'enseignement et de la culture.

« MAIS ELLES SONT CONSCIENTES QUE CES JUSTES REVENDICATIONS NECESSITENT UN CHANGEMENT DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE DU GOUVERNEMENT.

DANS CE BUT, ELLES APPELLENT TOUS CEUX QUI TRAVAILLENT A LA VILLE ET A LA CAMPAGNE A S'UNIR ET A LES APPUYER DANS LEUR ACTION COMMUNE. »

(Les Unions départementales C.G.T., C.G.T.-F.O., C.F.T.C. et la Fédération Nationale des Syndicats d'exploitants agricoles.)

Le numéro 25 des Cahiers de la République est paru. Au sommaire :
— Le socialisme et la civilisation industrielle, par G. Servet ; l'Analyse travailliste (document).
— Les obstacles au développement agricole, par René Dumont.
— Où en est l'Allemagne de l'Est, par Guy Roustang.
— Vues nouvelles sur le taux de l'intérêt, par Jean Saint-Geours.
— L'Agriculture, cette inconnue... (suite). Propositions : I. Propriété et exploitation.
— Pour une politique de la machine-outil, par B. Cazes et Cl. Vincent.
— Les Soviétiques et la France, par Alexander Werth.
— Comment est élu le Président des Etats-Unis, par Stanley Hoffmann.
Ce numéro : 3,50 NF. Abonnement : 1 an (six numéros) : 18 NF. Etranger : 25 NF. Spécimen gratuit sur demande. — 8, rue Henner, Paris-9^e. C.C.P. Paris 13.693.09.

CONFÉRENCE AU SOMMET :

méfiance et confusion

Sauf imprévu de dernière minute, la « Conférence au Sommet » s'ouvrira lundi prochain à Paris. Sous la présidence du général de Gaulle, le président des États-Unis, le premier ministre de la Grande-Bretagne et le chef du gouvernement de l'U.R.S.S. doivent se réunir à l'Élysée pour essayer de mettre fin à la guerre froide.

par O. ROSENFELD

APRES les déclarations, faites sur un ton très vif par M. Khrouchtchev à la première séance du Soviet Suprême, réuni à Moscou la semaine dernière, on pouvait craindre une nouvelle tension entre l'Est et l'Ouest. Il n'en est heureusement rien. L'indignation du président du Conseil des ministres soviétique même si elle a été un peu forcée, est amplement justifiée. Le gouvernement des États-Unis a dû d'ailleurs reconnaître que l'avion abattu sur le territoire russe était un avion de renseignements qui se livrait à une mission d'espionnage.

La presse britannique a parfaitement raison de juger très sévèrement cette façon d'agir des services américains. Il semble — et c'est peut-être encore plus inquiétant — que ces services ont agi de leur propre initiative, à l'insu du président Eisenhower et même du département d'État (ministère des Affaires étrangères). Ainsi les chefs militaires peuvent contrecarrer la politique de leur gouvernement au risque de provoquer des incidents internationaux d'une extrême gravité. On frémit à la pensée que c'est entre leurs mains que se trouvent les engins nucléaires de destruction massive et que la paix du monde peut être compromise par l'initiative d'un irresponsable !

Il est vrai que, toute proportion gardée, nous nous trouvons en France dans une situation analogue. L'affaire de Ben Bella et le bombardement de Sakhiet-Sidi-Youssef étaient de la même nature. Et qui peut nous garantir que de pareils incidents ne se produiront plus ?

Le retard

Quoi qu'il en soit, l'affaire de l'avion américain place le président Eisenhower dans une situation délicate à la veille de la Conférence. Elle ébranle encore son autorité, déjà considérablement diminuée du fait de la campagne électorale ouverte aux États-Unis, ce qui paralyse complètement l'administration américaine.

Le chancelier Adenauer et le général De Gaulle ont-ils escompté d'avance cette inaction diplomatique américaine, lorsque l'un et l'autre ont tout fait pour ajourner la Conférence jusqu'en mai ?



C'est très possible. Le vieux renard de Bonn ne veut pas de la détente, parce qu'elle est susceptible de mettre fin au réarmement allemand. Le chef de l'État français n'a pas voulu que la Conférence se réunisse avant qu'il n'ait fait exploser « ses » bombes nucléaires.

En tout cas, et même indépendamment du dernier incident russo-américain, le climat international est aujourd'hui beaucoup plus lourd qu'il ne l'était en octobre et novembre, aussitôt après le sensationnel voyage de N. Khrouchtchev aux États-Unis et à la suite de la déclaration du chef soviétique à l'Assemblée générale des Nations Unies au sujet du désarmement « total » et du contrôle international.

En ce qui concerne le désarmement, et même le simple arrêt des explosions expérimentales d'engins nucléaires, les « techniciens et experts internationaux » ont profité du délai pour revenir à leurs interminables palabres qui sont sans issue. Aussi les deux Conférences de Genève se trouvent-elles dans l'impasse. Ce qui n'est certainement pas pour déplaire au général De Gaulle puisqu'il ne peut pas envisager la moindre mesure de désarmement aussi longtemps qu'il poursuit la guerre en Algérie. En outre il continue à caresser le rêve insensé de doter la France d'une « force de frappe » que le pays ne pourra pas supporter.

Quant au « club atomique », les tentatives du chef de l'État français d'en forcer les portes n'ont eu qu'un seul résultat : le raidissement de la Chine. Celle-ci peut en effet prétendre, avec non moins de raison, à l'armement nucléaire. Si les puissances occidentales cèdent aux exigences du chancelier Adenauer et fournissent à l'Allemagne des bombes atomiques, même tactiques, le réarmement nucléaire

Un avion qui tombe mal

de l'Allemagne de l'Est par l'U.R.S.S. est inévitable, ainsi que celui de la Chine. Cette dernière supporte de plus en plus difficilement l'ostracisme dont elle est l'objet de la part des « Quatre Grands ».

Et Pékin ?

En tout cas il n'est plus possible de régler les affaires du monde sans la participation de Pékin. A Moscou on le ressent à présent peut-être plus nettement encore qu'il y a six mois.

La Conférence au Sommet se réunit donc dans un climat de méfiance réciproque aiguë et dans une extrême confusion. Que peut-il en sortir ? Probablement rien de positif.

Eisenhower a déjà annoncé qu'il ne resterait pas plus de quelques jours. Son remplacement par Nixon conduira probablement à des incidents violents entre lui et Khrouchtchev.

De Gaulle n'acceptera aucune concession en ce qui concerne l'Allemagne et Berlin.

Khrouchtchev ne peut plus engager les puissances de l'Est sans accord avec Mao-Tsé-Toung.

Macmillan sera peut-être le seul qui puisse avoir les coudées franches. Mais son rôle de conciliateur est bien ingrat et risque d'être peu efficace.

Souhaitons qu'au moins la Conférence au Sommet ne consacre pas une rupture.

La campagne nationale de diffusion

(suite de la deuxième page)

Voici, à titre d'exemple quelques extraits d'une lettre de Robert Bresler, de la 4ème section de Paris.

« Suite à l'appel lancé par le Parti pour assurer le lancement de *Tribune Socialiste*, une liste de souscription a été ouverte à la 4ème section. En son nom, j'ai adressé un premier versement de 82 NF au C.C.P. du journal. Un second versement suivra dans une quinzaine.

« Nous vendons chaque dimanche le numéro de la semaine dans différents points de vente de l'arrondissement. Nous progressons lentement, mais d'ici une ou deux semaines, nous pensons vendre cinquante exemplaires grâce au dévouement et à la ténacité des camarades volontaires, militants de notre section ».

M. Bresler nous propose ensuite un certain nombre de suggestions relatives au contenu et à la présentation de *Tribune Socialiste*. Il va sans dire que nous nous efforçons, dans la mesure de nos moyens et au fur à mesure de nos possibilités de lui donner satisfaction ainsi qu'à tous les militants et sympathisants du P.S.U.

R. Bresler conclut :

« L'expérience démontre que s'il est logique que T.S. soit d'abord un journal pour militants et sympathisants du P.S.U., il serait souhaitable de le rendre un peu plus « public ».

MATERIEL: Comment faire connaître notre journal? Le matériel de diffusion est prêt. Nous avons édité des bandeaux de 20 cm x 65 cm, lettres noires sur fond rouge. Ils sont un excellent moyen de faire connaître le titre. Collez-en autour des points de vente, près des affiches du Parti, partout où c'est possible. Passez vos commandes 54, bd Garibaldi. Ils ne coûtent que 3 NF les cent.

Mais comment faire parvenir les abonnements? Certaines sections ont déjà édité des bulletins d'abonnement. L'administration tient de son côté à la disposition des sections des carnets de dix bulletins. Commandez-les immédiatement boulevard Garibaldi. Comment faire des envois d'essai à nos amis? Ici encore des sections ont déjà envoyé des listes, d'autres ont abonné les sympathisants comme une section de Vierzon qui a envoyé neuf demandes d'abonnement de six mois lundi dernier. L'administration de *Tribune socialiste* a édité des feuilles qui sont à la disposition des sections et des lecteurs; demandez-en également.

RISTOURNE: une réelle campagne de diffusion doit aussi apporter à toutes les sections un avantage pécuniaire. En temps ordinaire, une ristourne de 10 % est consentie aux sections. Pendant la campagne cette ristourne est de 25 % sur tous les nouveaux abonnements souscrits qui sont pris auprès des militants. Pour les caisses des sections n'est-ce pas un excellent moyen?

Ces dispositions pratiques sont-elles très éloignées des préoccupations des adhérents d'un parti socialiste? Nous ne le pensons pas. Nous voulons que l'action politique s'insère dans la vie, soit le fait de tous et non réservée, comme de Gaulle voudrait nous y contraindre, à une certaine catégorie de citoyens. Diffuser la presse du P.S.U., renforcer son action, c'est participer à la vie politique du pays.